

DÉCISION DU MAIRE

<p>Décision N° 03-2023</p>	<p>MOYENS GÉNÉRAUX MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marché n° 2022-34 : Fourniture des produits d'entretien et petits matériels – Accord-cadre à bons de commande
--	---

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'inscription faite au Budget principal de la Ville ;

VU la consultation lancée par les « Services Techniques » ;

VU le résultat de l'ouverture des plis et l'analyse des offres établies par les Services ;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** la passation d'un marché public, accord-cadre à bons de commande, de fourniture de produits d'entretien et petits matériels, aux conditions suivantes :

Attributaire	Montant annuel maximum
DESLANDES ZA Les quatre chemins 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE	25 000,00 € HT
<p><u>DUREE</u> : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	

Article 2. **CHARGE** le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 6 janvier 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet

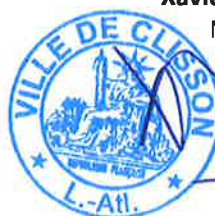
Maire

Décision transmise à la Préfecture

le **13 JAN. 2023**

et affichée

le **13 JAN. 2023**



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n. 2022-34 : Fourniture des produits d'entretien et petits matériels - Accord-cadre à bons de commande

Date de transmission de l'acte 13/01/2023

Date de réception de l'accusé 13/01/2023

de réception :

Numéro de l'acte : DEC03-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20230106-DEC03-2023-CC

Date de décision : 06/01/2023

Acte transmis par : Florence GROLIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.10. marchés passés selon une procédure adaptée (MAPA)